

**R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron**  
**Compte-rendu de Conseil d'École**  
**mardi 11 mars 2014**

**Présents :**

Municipalités : M. Clavier, Mme Darmaillacq, M. Guerrero, M. Laurans  
S.I.R.P : Mme Héland, M. Lucbert, Mme Santos  
Enseignants : Mme Ardillier, M. Coste, M. Pouyanne, Mme Prevost, Mme Roulet, Mme Yvrel  
Parents élus : M. Arnaboldi, Mme Creton, M. Lecouvé, Mme Rieux, Mme Thomas

**Excusés :** Mme Faget, Mme Huc (SIRP), Mme Delmas (Enseignante)

**Ouverture de séance** : 18h30

**EFFECTIFS DES ÉCOLES**

Au 13 mars 2012, l'école de Pujols accueille **66** élèves, l'école de Bommès **52** soit un total de **118** élèves (contre 117 l'année dernière à la même époque).

**PREVISIONS 2014-2015 : EFFECTIFS DES ÉCOLES**

PUJOLS S/ CIRON						BOMMES			
PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
9	13	0	19	13 + 1?	11	13 + 1?	8	8	16
22		19		24 25 ?		21 – 22?		24	

**Prévisions 2014-2015** : 14 CM2 vont quitter l'école, 9 petits devraient arriver pour la prochaine rentrée. Plusieurs départs (déménagements) se profilent. Au vu de ces chiffres, les effectifs devraient être légèrement en baisse aux alentours de 112 élèves. A Pujols, il est envisagé de revenir à une répartition des CP sur deux classes : GS-CP & CP-CE1. Seuls les enfants de CE2, CM1 et CM2 seraient alors à Bommès.

**SORTIES SCOLAIRES & MANIFESTATIONS**

- **4 mars** : visite-découverte de la médiathèque de Podensac par les CP-CE1 ;
- **18 mars** : participation de la classe de CM1/CM2 à une journée de formation sur la prévention routière et une information sur le recyclage des déchets (SISS Langon) ;
- **22 mars** : carnaval des écoles, organisé par les P'tits Cirons Verts, avec défilé au départ de Pujols sur Ciron et procès de M. Carnaval à Bommès ;
- **27 mars** : rencontre USEP pour les PS-MS avec les écoles de Budos et Louchats. La rencontre aura lieu à Pujols sur Ciron.
- **4 avril** : LOTO des écoles ;
- **10 avril** : participation des classes de CP-CE1 et les 2 classes de Bommès au cross du Sauternais qui aura lieu cette année à La Tour Blanche, à Bommès ;
- **10 avril** : rencontre USEP pour les MS-GS avec les écoles de Balizac, Louchats et Budos ;

- **13 mai** : visite de la médiathèque de Podensac par les PS-MS ;
- **22-23 mai** : grande fête USEP pour toutes les classes des deux écoles. Entre 800 et 1000 élèves se rencontreront à la plaine des sports de Toulence ;
- **20 juin** : kermesse des écoles.

## PROJETS PEDAGOGIQUES

- **Environnement** : L'année 2014 a vu la dissolution de l'association SEME (éducation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie) avec qui collaboraient les écoles. Cependant Jean-Pierre Chaudières continue de proposer ses services auprès des écoles et plusieurs projets sont en cours :
  - installation d'un composteur à l'école de Pujols sur Ciron (réalisé en fin d'année 2013);
  - création de deux nouveaux bacs à plantes ;
  - plantation de plantes aromatiques pour les petits de la maternelle ;
  - plantation de fruits et légumes pour les CP-CE1 ;
  - un projet de plantation de pieds de vigne au fond du jardin est également envisagé ;
  - à Bommès, un projet de collaboration scientifique autour des énergies renouvelables est entamé.
- **Informatique** : la collaboration avec le Club Informatiques de Pujols sur Ciron continue avec de très bons résultats.
  - à Bommès, un projet autour de la bande dessinée a débuté avec :
    - création d'une BD pour les CE1-CE2 ;
    - création d'un roman photo pour les CM1-CM2 ;
    - intervention à venir de Christian Durieux pour faire découvrir le métier d'auteur de BD ;
    - intervention à venir de graphistes de Ryxéo (société informatique qui fournit les logiciels éducatifs) pour faire découvrir le métier de graphiste ;
  - à Pujols, les enfants continuent à faire informatique dans la salle du Club Informatique située au Foyer Rural, avec les contraintes que cela impose. M. Coste propose de lancer une réflexion autour de l'organisation de l'informatique pour l'école de Pujols sur Ciron. M. Clavier a répondu que la salle du Club était selon lui la meilleure solution possible et qu'acheter des postes informatiques supplémentaires dans les locaux de l'école de Pujols était inenvisageable.
  - M. Flages, du Club Informatique, a également organisé deux séances de formations aux outils informatiques et aux TBI pour les enseignants des écoles et M. Rachid Sedmi, conseiller pédagogique de la circonscription de Langon. Ces formations ont eu lieu les lundi 3 et 10 mars et ont été faites par des intervenants de la société Ryxéo, qui fournit les logiciels installés sur les machines du club. De nombreux outils ont été testés et pourraient être utilisés prochainement par les élèves.

## BILAN FINANCIER DES COOPÉRATIVES DES ÉCOLES

Crise oblige, les fonds récoltés par les coopératives USEP et OCCE de Bommès et Pujols sont en nette baisse cette année (-25 % environ).

M. Coste a rappelé en fin de séance comment cet argent a été utilisé jusqu'à présent.

	Photos Bommès	Coopé Bommès	Photos Pujols	Coopé Pujols
<b>Bénéfices 2012-2013</b>	238 €	295 €	652 €	532 €
<i>Recettes 2013-2014</i>	952,50 €	396 €	1386 €	466 €
<b>Bénéfices 2013-2014</b>	<b>183,9 €</b>	<b>221,5 € (assurances)</b>	<b>363 €</b>	<b>344 € (assurances)</b>

## ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX & SÉCURITÉ

### BOMMÈS :

- **Salle informatique** : 4 portables ont été fournis par le club informatique de Pujols et un nouveau plan de travail pour les ordinateurs a été commandé et installé par la mairie ;
- **Point sécurité** :
  - **PPMS** : les plans de l'école ont été élaborés par M. Laurans ; le PPMS va être transmis sous peu aux signataires ;
- **Évacuation incendie** : deux exercices d'évacuation incendie ont été réalisés et soulèvent quelques questions :
  - absence de plans d'évacuations pour l'école.
    - *M. Laurans confirme qu'ils sont en cours de réalisation et seront bientôt diffusés ;*
  - la cantine ne dispose pas d'alarme et l'alarme de l'école n'est pas entendue à la cantine. Le personnel de la mairie, présent, n'a pas procédé à l'évacuation.
    - *M. Laurans répond que la commission de sécurité n'a pas jugé nécessaire de place une alarme dans la cantine. Aucune solution n'a été apportée.*
  - absence de passage piéton pour rejoindre le point de rassemblement situé devant la boulangerie ;
    - *M. Laurans répond que cela ne lui semble pas nécessaire.*
  - le portail étant fermé à clef, se pose la question de son ouverture pour la classe de CE1/CE2 notamment en cas de présence d'un enseignant remplaçant dans la classe.
    - *Une clé supplémentaire sera accrochée à la porte de sortie de secours afin d'avoir toujours une clé sous la main ;*
- **Stationnement « sauvage » devant l'école et les habitations** : suite à la plainte d'une maman qui ne pouvait sortir de chez elle à cause de véhicules stationnés devant sa maison, un mot a été distribué par Mme Yvrel aux parents avant les vacances de Février leur demandant d'utiliser exclusivement le parking de la boulangerie et de ne plus stationner au parking mairie ou devant les portails des riverains. Malheureusement, peu de changements sont observables pour l'instant.
  - *M. Laurans n'ayant pas de solution à apporter fait appel au civisme de chacun.*

## PUJOLS :

- **Problèmes de chauffage :** pendant tout l'hiver, le niveau chauffage du nouveau bâtiment a posé problème. La température change selon les jours et les salles (entre 13°C et 20°C). De nombreuses interventions ont eu lieu de la part des professionnels ayant installé le système de chauffage mais sans succès.
  - *M. Clavier annonce qu'un rapport d'expertise estime à 20 % le manque de puissance du système mis en place en regard de la taille du bâtiment. Le problème est en cours de résolution.*
- **Évacuation incendie :** un exercice d'évacuation incendie a eu lieu. Si tout s'est globalement bien passé, les quelques points, déjà évoqués l'année dernière, sont à revoir :
  - le niveau sonore de l'alarme est trop faible dans la classe de MS-GS ;
  - l'évacuation des élèves de maternelle qui doivent longer un bâtiment le long d'un grillage, passer un portillon (que les clés des enseignants n'ouvrent pas ou très mal) pour se retrouver dans la cour de maternelle, sans issue rapide pose question.
    - *M. Lucbert note que le plan d'évacuation sera réétudié lors du passage de la commission de sécurité.*
  - Enfin, les clés en plastique des boîtiers incendie (CP-CE1 et bureau) sont perdues ou cassées et devront être remplacées.

## TRAVAUX & BUDGETS A PREVOIR POUR L'ANNEE 2014-2015

### **BOMMES**

- Mme Yvrel : « La peinture et l'électricité des deux classes peinture devraient être refaits pendant l'été. »
  - *La position des prises électriques sera étudiée avec les enseignants. Pour les revêtements de sol, M. Laurans confirme que l'une des classes a un sol abîmé et mérite d'être changé.*
- Mme Yvrel : « En hiver, dans les toilettes annexes à la cantine, il n'y a que de l'eau chaude au robinet. Les enseignants demandent la mise en place d'un mitigeur pour que les enfants puissent boire de l'eau froide. »
  - *M. Laurans répond que les élèves ont à leur disposition des robinets d'extérieur dans la cour. Aucun mitigeur ne sera installé.*
- Mme Yvrel : « Les 8 tapis de sport de l'école sont entreposés au gymnase. Ils sont donc utilisés lors des différentes manifestations qui se déroulent dans cette salle et sont dans un état déplorable. Une solution de nettoyage, de stockage peut-elle être envisagée ? »
  - *M. Laurans répond qu'un nettoyage pourra avoir lieu cet été, lorsque ces tapis pourront sécher. M. Lucbert propose de réfléchir à l'installation d'un coffre permettant de les entreposer.*
- Mme Yvrel : « Achat de bancs pour la salle informatique afin de gagner de la place ? »
  - *Ceci est de la responsabilité du SIRP. M. Lucbert répond que cela est envisageable en fonction du budget disponible.*
- Mme Yvrel : « Après le départ de M. Lucbert, qui entretiendra les TBI ? »
  - *Réponse de M. Lucbert : la société P.S.I. qui a installé les tableaux.*
- Mme Yvrel : « Pendant la garderie, les enfants doivent sortir de l'école pour aller aux toilettes et la sortie de la classe de CM1-CM2 donne directement sur la voie publique. Où en est-on avec la demande de déplacement du portail demandé lors du dernier conseil d'école ? »
  - *Réponse de M. Laurans : ceci n'est pas à l'ordre du jour.*

## **PUJOLS**

- En fin d'année 2013-2014, la liste d'achats et de travaux pour l'école de Pujols n'avait eu aucune suite (achats de tables et chaises pour Bommès ayant épuisé le budget). En février 2013, cette liste de travaux et achats a été renvoyée à la mairie et à Mme Huc. Réponse reçue à cette demande : cela sera traité par la nouvelle équipe du SIRP, après les élections.
  - *M. Clavier et M. Lucbert répondent que cela dépendra du budget mais que cette liste sera réétudiée.*
- M. Coste demande des précisions quant à la date de formation du nouveau bureau du SIRP afin de fixer une réunion au plus tôt avec l'équipe enseignante.
  - *M. Lucbert et M. Clavier pensent que ceci sera possible vers la mi-avril.*

## **RAPPEL DES RESPONSABILITES ENTRE TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

- Les enseignants et M. Lucbert rappelle que :
  - de 8h30 (Bommès) ou 8h40 (Pujols) à 11h50 puis de 13h10 à l'heure de fin de classe (15h20 ou 15h50, y compris l'APC) les enfants sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale, donc des enseignants ;
  - en dehors de ce temps, les enfants sous la responsabilité du SIRP et de ses employés ;

En cas d'accident ou de problème survenu pendant le temps scolaire, on demande aux parents de s'adresser directement aux enseignants ou aux directeurs des écoles.

En cas d'accident ou de problème survenu pendant le temps périscolaire, on demande aux parents de s'adresser directement aux surveillants ou aux responsables du SIRP, Mme Huc ou M. Lucbert.

Afin de pouvoir renseigner les parents de la manière la plus précise possible, un registre des accidents ou incidents sera tenu à jour dans chaque école.

## **QUESTIONS DES PARENTS**

### **1- Questions sur les rythmes scolaires, temps périscolaire (PEDT) & sécurité**

- Factures PEDT : serait-il possible d'avoir un décompte mensuel des heures de PEDT au lieu d'avoir un total trimestriel ?
  - *Réponse de M. Lucbert : Non, cela serait une surcharge énorme de travail au niveau du secrétariat. Aucune embauche de secrétaire n'est envisageable pour l'instant, sans une augmentation importante des coûts de garderie.*
- Qu'en est-il de l'avancement de la demande par rapport à l'aménagement de sécurité autour de l'école de Bommès : panneaux, marquage au sol, problèmes de parking (question posée au dernier conseil d'école) ?
  - *M. Laurans répond qu'il n'en voit pas l'intérêt. Aucun problème de sécurité au niveau du parking n'ayant été signalé pour l'instant.*

## 2- Questions sur l'organisation à l'école :

- Pourquoi les enfants (de Pujols) doivent-ils amener leur propre ballon de la maison pour pouvoir jouer lors des récréations ? La COOP ne peut-elle pas en acheter ?
  - *M. Coste répond que les enfants sont libres d'amener jouets, jeux ou ballons à l'école s'ils le souhaitent. Pour des questions de sécurité, le foot n'est autorisé qu'avec des ballons en mousse. Pour les autres ballons fournis par l'école, les enfant jouent à la main. Enfin, l'achat de ballons d'EPS pour l'école a un coût non négligeable, et malheureusement, certains enfants sont fort peu respectueux du matériel qui leur est prêté pendant la récréation.*

M. Coste rappelle à quoi a servi la coopérative lors des dernières années :

- achat de matériel sportif (ballon, balles, filets, cerceaux, parcours,...), achat de matériel pédagogique (manuels, livres, albums, méthodes, affiches...), achat de matériel ludique (jeux, puzzles, cartes...), achat de livres ou albums pour la bibliothèque, abonnements à des revues et journaux, achat de matériel d'arts plastique (peintures, cartons, papiers spéciaux, outils...), paiement des transports en bus (sorties USEP ou sorties scolaires), paiement des visites et sorties scolaires (châteaux, musées, fermes, parcs...), paiement de tout ou partie des spectacles offerts aux enfants (comme le spectacle offert à Noël), paiement des assurance USEP et OCCE, ainsi que de la SACEM et achats divers (envoi de colis, achat de boissons, gâteaux ou cadeaux pour les fêtes).

Le prochain conseil d'école est fixé à la date du 17 juin 2014.

La séance est levée à 20h15.